

Septième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue au 309 rue Chassé à Asbestos, le mercredi 13 juillet 2016, à 17 h.

PRÉSENCES

ASBESTOS	M. Hugues Grimard
SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
ASBESTOS	M. Jean Roy, représentant
DANVILLE	M. Michel Plourde
Conseiller au développement économique secteur industriel	M. Martin Pellerin

ABSENCE

Directeur général et secrétaire-trésorier	M. Frédéric Marcotte
---	----------------------

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville d'Asbestos.

2016-07-0035

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jean Roy
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

2016-07-0036

PROCÈS-VERBAL DU 8 JUIN 2016

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 8 juin 2016, tous d'un commun accord exemptent le préfet de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 8 juin 2016 soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

2016-07-0037

FONDS FLI-RELÈVE

FERME SERGE BERNIER INC.

CONSIDÉRANT que l'organisme Ferme Serge Bernier inc. ainsi que son projet sont admissibles au FSE/FLI ;

CONSIDÉRANT que le conseiller recommande favorablement l'attribution du Fonds FLI-Relève;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique a analysé ce dossier lors de la réunion du 13 juillet 2016 ;

CONSIDÉRANT la recommandation inscrite au schéma d'analyse ;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique recommande ce dossier au comité administratif pour l'octroi d'un financement ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE la MRC des Sources accorde un prêt FLI-Relève au montant de 25 000 \$ à M. Sylvain Duteau et de 25 000 \$ à Mme Nancy Bernier pour le transfert de l'entreprise «Ferme Serge Bernier inc.»;

QUE le directeur-général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tout document relatif à l'octroi de cette aide financière.

Adoptée.

2016-07-0038

FONDS FLI-RELÈVE ET FSE-NOUVEL ENTREPRENEUR

FERME PODLAIT SENC.

CONSIDÉRANT que l'organisme Ferme Podlait Senc. ainsi que son projet sont admissibles au FSE/FLI ;

CONSIDÉRANT que le conseiller recommande favorablement l'attribution des Fonds FLI-Relève et FSE-Nouvel entrepreneur;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique a analysé ce dossier lors de la réunion du 13 juillet 2016 ;

CONSIDÉRANT la recommandation inscrite au schéma d'analyse ;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique recommande ce dossier au comité administratif pour l'octroi d'un financement ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Michel Plourde
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE la MRC des Sources accorde un prêt FLI-Relève au montant de 25 000 \$ à Mme Amélie Rivard et une subvention du FSE-Nouvel entrepreneur au montant de 2 500 \$ à Mme Amélie Rivard pour le transfert de l'entreprise «Ferme Podlait Senc.»;

QUE le directeur-général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tout document relatif à l'octroi de cette aide financière.

Adoptée.

2016-07-0039

FONDS FLI-REGULIER ET FSE-GÉNÉRAL

COCHER CAPELLA

CONSIDÉRANT que l'organisme Cocher Capella ainsi que son projet sont admissibles au FSE/FLI ;

CONSIDÉRANT que le conseiller recommande favorablement l'attribution des Fonds FLI-Régulier et FSE-Général;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique a analysé ce dossier lors de la réunion du 13 juillet 2016 ;

CONSIDÉRANT la recommandation inscrite au schéma d'analyse ;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique recommande ce dossier au comité administratif pour l'octroi d'un financement ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Michel Plourde
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE la MRC des Sources accorde un prêt FLI-Régulier au montant de 17 500 \$ et une subvention du Fonds FSE-Général au montant de 10 000 \$ à l'entreprise «Cocher Capella» pour l'expansion de l'entreprise;

QUE le directeur-général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tout document relatif à l'octroi de cette aide financière.

Adoptée.

2016-07-0040
FONDS FLI-RÉGULIER
RÉSIDENCE WOTTON INC.

CONSIDÉRANT que l'organisme Ferme Serge Bernier inc. ainsi que son projet sont admissibles au FSE/FLI ;

CONSIDÉRANT que le conseiller recommande favorablement l'attribution du Fonds FLI-Régulier;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique a analysé ce dossier lors de la réunion du 13 juillet 2016 ;

CONSIDÉRANT la recommandation inscrite au schéma d'analyse ;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique recommande ce dossier au comité administratif pour l'octroi d'un financement ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE la MRC des Sources accorde un prêt FLI-Régulier au montant de 50 000 \$ à l'entreprise «Résidence Wotton inc.» pour l'acquisition du Centre d'hébergement de Wotton;

QUE le directeur-général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tout document relatif à l'octroi de cette aide financière.

Adoptée.

2016-07-0041
FONDS FSE-GÉNÉRAL
MICROBRASSERIE MOULIN 7 INC.

CONSIDÉRANT que l'entreprise Microbrasserie Moulin 7 inc. ainsi que son projet sont admissibles au FSE/FLI ;

CONSIDÉRANT que le conseiller recommande favorablement l'attribution du Fonds FSE-Général;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique a analysé ce dossier lors de la réunion du 13 juillet 2016 ;

CONSIDÉRANT la recommandation inscrite au schéma d'analyse ;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique recommande ce dossier au comité administratif pour l'octroi d'un financement ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE la MRC des Sources accorde une subvention du Fonds de soutien aux entreprises – général au montant de 10 000 \$ à l'entreprise Microbrasserie Moulin 7 inc., pour l'acquisition d'équipements;

QUE le directeur-général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tout document relatif à l'octroi de cette aide financière.

Adoptée.

VARIA

Aucun sujet.

2016-07-0042

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller M. Michel Plourde propose la levée de la séance à 17 h 17.

Adoptée à l'unanimité.

Hugues Grimard
Préfet